

Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, 5 juillet 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (369r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, 5 juillet 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34214>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 juillet 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Godin explique à Marie Pape-Carpantier qu'il lui est difficile de faire un choix parmi les personnes qu'elle a désignées. La veuve, qui a un enfant, lui semble préférable, car elle a un diplôme que la demoiselle Tella, qui sait chanter, ne possède pas. Godin s'en remet à Marie Pape-Carpantier pour le choix.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Tella \[madame\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Pape-Carpantier, Marie (1815-1878)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité Éducation

Biographie Pédagogue, Directrice de l'École normale maternelle de Paris (en 1848).

Déléguée générale pour les salles d'asile et déléguée pour l'Instruction du personnel.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 05/03/2024

Guise le 3 juillet 1662

369

Madame

Votre lettre me snets dans un certain embarras
il n'est difficile de me prononcer pour faire
avertir des personnes que vous me proposez
me les agent que jugez ou faire m'envoyer
la came de ce est guerra du diplomate
que ne pas la demoiselle della soit chantier
a dont la les seuls etiments d'appréciation qui
peuvent me faire insinuer pour le ruyt son
enfant n'ont pas un motif qui puisse enfler
sur la part que j'ai a prendre mais arait-il
pour le vti de caractre quelque chose qui
dendrait balance au merite sous deux titres
pour le juger je ne puis done que me
remettre compltement sur l'avis que je vous arai
obligé de faire & la faveur que vous deviendrez
le plus considerable pour repousser au plus tot le
temps possible

Suissez agir madam assurée
de ma parfaite considération et de ma
renommée

M^{me} Marie Capo argentier